



EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du  
JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019 à 19 h 00  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

**OBJET** : D4 - Bourse Esprit d'Entreprendre

**Date de convocation** : ..... 20 septembre 2019

**Nombre de conseillers en exercice** : ..... 29

**Nombre de présents** ..... 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Adjointes ;

Gérard SICAUD, Jacques CARDET, Bernard PRABONNAUD, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Patrice BOUCHET, Annabel TARIN, Gaëlle TANGUY, Serge HIREL, Yolande DUCOURNAU, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Henoch CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

**Représentés** : ..... 6

Jean-Louis BORDESSOULES	donne pouvoir à	Mme la Maire
Médéric DIRAISON	donne pouvoir à	Jean MOUTARDE
Mathilde MAINGUENAUD	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Anthony MORIN	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Antoine BORDAS	donne pouvoir à	Yolande DUCOURNAU
Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX	donne pouvoir à	Henoch CHAUVREAU

**Excusés** : ..... 2

Nicole YATTOU  
Jacques COCQUEREZ

**Présidente de séance** : Françoise MESNARD

**Secrétaire de séance** : Anne DELAUNAY

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

Hôtel-de-Ville - BP 10082  
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex  
Tél. : 05 46 59 56 56  
Fax : 05 46 32 29 54  
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**  
sous le n° 017-211703475-20190926-  
2019\_09\_D4-DE  
Accusé de réception Sous-préfecture  
le 30 septembre 2019  
Affiché le 30 septembre 2019

**N° 4 - Bourse Esprit d'Entreprendre****Rapporteur : Mme la Maire**

Par délibération du 4 juillet 2019, le Conseil municipal a adopté le principe de création d'un dispositif « Bourse Esprit d'Entreprendre » doté d'une enveloppe budgétaire de 15 000 €.

Il est rappelé que ce dispositif financier a pour objectif de faciliter la création ou la reprise d'activités en cœur de ville.

Un premier jury s'est tenu le 18 septembre 2019 permettant le soutien de deux reprises d'activités, DECOFLOR et Marlie and Co, anciennement chaussures Bouyer.

Six autres projets sont en cours d'instruction et deux nouveaux jurys ont été programmés en octobre et en novembre prochains.

Afin de répondre à l'ensemble des demandes, il convient d'augmenter l'enveloppe financière de 6 000 €.

Ainsi, le budget total attribué au dispositif « Bourse Esprit d'Entreprendre » serait de 21 000 €.

Les subventions décidées par le jury seront attribuées par voie de décision de Mme la Maire, à l'appui du procès-verbal de la commission d'attribution.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'augmentation de l'enveloppe financière « Bourse Esprit d'Entreprendre » à hauteur de 6 000 € ;
- de donner délégation à Mme la Maire pour attribuer les subventions par voie de décision à l'appui du procès-verbal de la commission d'attribution.

L'enveloppe complémentaire est inscrite par décision modificative ce jour au compte 67451-8240.

**Le Conseil municipal**, après délibération,  
**ADOpte** les propositions de Mme le Rapporteur, à **l'unanimité des suffrages exprimés (27)**.

**Pour extrait conforme,  
La Maire,  
Conseillère régionale,  
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**  
sous le n° 017-211703475-20190926-  
2019\_09\_D4-DE  
Accusé de réception Sous-préfecture  
le 30 septembre 2019  
Affiché le 30 septembre 2019

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.